

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
86	86	54	44

Date de convocation du Comité Syndical
21/09/2026

Date d'affichage de la convocation au siège
21/09/2026

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 54
Nombre de délégués ayant voté pour : 55
Nombre de délégués ayant voté contre : 0
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 1

SEANCE DU
29 septembre 2026

Le 29 septembre 2026 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle polyvalente de Malintrat, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : Malory GIANGRECO est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : Sébastien CHANUDET, Lionel CHAUVIN, Jean-Pierre CHRETIEN, Josquin GARAYT, Bruno GRIMBERG, Olivier HABLOT, Bérangère LAMBERT, André LAVIE, Malory GIANGRECO, Anne MAZAUDIER, Didier MIGNE, Frédéric RANOUX-JULIEN, Isabelle RAYMOND, Laurent RENAULT, Olivier SOUCHON, Paul THIEL, Edwige TIXIER, Johan CARETTE, Yves GODART
Billom Communauté : Olivier CUBIZOLLE, Michel DEGOILLE, Régis DODAT, Guy MAILLARD, Maryline RAMADIER, Dominique ROSSIGNOL, Eric ECHALIER, Pierre MOINE,
Communauté de Communes Plaine Limagne : Céline AYME, Brigitte BILLEBAUD, Yannick BOUSSET, Romain DARLET, Arnaud GAY, Frédérick MARTIN,
Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : Bernard COTTIER, Denis GEORGES, Lionel LARROUSSE, Leslie MAZUEL, Marie-Claire MENUGE, Stéphane MICHALET, François MOULIN, Kristel POIROT, Antonin OUVRARD,
Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : Gilles BERGAMI, Dominique REY, Dorothée TRICHARD, Isabelle POUILLARD,
Mond'Arverne Communauté : Jean-Marc BORDIER, Bernard DUCREUX, Damien HEYRAUD, Alain LAGRU, Guillaume MAILLET, Sébastien SIMIONI, Pierre DUPECHER, Éric FAYE

Pouvoirs : Pouvoir de Cécile BERTAUD à Malory GIANGRECO

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dél.2026-37 : Mise en place de la Commission finances tarification

VU l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le Comité syndical peut créer, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises ;

CONSIDERANT le renouvellement du comité syndical au mois de mai 2026 et donc la nécessité de reconstituer la commission finances tarification du SBA déjà existante lors du précédent mandat ;

Cette délibération est présentée par Alain LAGRU.

Comme pour le précédent mandat, Monsieur le Vice-Président en charge des finances et la tarification propose au comité syndical de valider la mise en place d'une commission finances tarification qui aura pour rôle :

- D'étudier les projets de budgets du syndicat,
- D'étudier les orientations budgétaires exposées au sein du ROB,
- D'étudier les propositions fiscales et tarifaires qui feront l'objet de délibérations,
- D'étudier les opportunités d'emprunts et/ou de lignes de trésorerie.

Le Président du SBA est membre de droit de la commission. En cas d'empêchement, il sera secondé par un Vice-Président, qui sera désigné par les membres de la commission lors de sa première réunion.

Il est proposé au comité syndical de maintenir l'effectif de la commission à 27 membres :

- Le Président,
- Les 8 Vice-Présidents,
- 6 délégués du bureau syndical,
- 12 membres issus du comité syndical.

Monsieur le Vice-Président propose de retenir la liste suivante des 6 membres du bureau syndical amenés à siéger à la commission finances tarification :

- Brigitte BILLEBAUD
- Damien HEYRAUD
- Angélique CONSTANT
- Emeric DECOMBE
- Jean-Pierre CHRETIEN
- Jean-Louis RAYNAUD

Pour les 12 membres issus du Comité Syndical, il propose d'appeler aux candidatures au sein même de l'assemblée du jour.

Les candidatures suivantes sont relevées :

- Stéphane MICHALET
- Bernard DUCREUX
- Leslie MAZUEL
- Anne MAZAUDIER
- Kristel POIROT
- Johan CARETTE
- Marie-Claire MENUGE
- Jean-Marc BORDIER
- Paul THIEL
- Sébastien SIMIONI
- Josquin GARAYT
- Romain DARLET

L'effectif de la commission finances tarification étant bouclé, le comité syndical est invité à valider sa composition finale par un vote à mains levées sur liste.

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical accepte le vote sur liste.

Le Comité Syndical, Ouï l'exposé du Vice – Président en charge des finances
et de l'administration générale,
Après en avoir débattu et délibéré,

A L'UNANIMITE

Article 1 : FIXE le nombre de membres de la commission finances tarification à 27 répartis comme suit :
le Président, les 8 Vice-Présidents, 6 membres du bureau et 12 membres issus du Comité Syndical.

Article 2 : DESIGNE les membres suivants de la commission finances tarification :

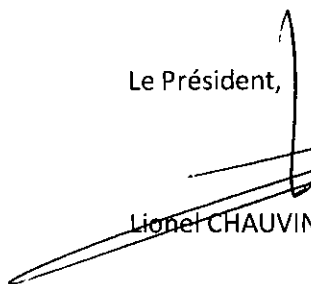
Lionel CHAUVIN
Le 1^{er} Vice-Président
Dorothée TRICHARD
Alain LAGRU
Malory GIANGRECO
Denis GEORGES
Cécile BERTAUD
Frédéric MARTIN
Guy MAILLARD

Brigitte BILLEBAUD
Damien HEYRAUD
Angélique CONSTANT
Emeric DECOMBE
Jean-Pierre CHRETIEN
Jean-Louis RAYNAUD

Stéphane MICHALET
Bernard DUCREUX
Leslie MAZUEL
Anne MAZAUDIER
Kristel POIROT
Johan CARETTE
Marie-Claire MENUGE
Jean-Marc BORDIER
Paul THIEL
Sébastien SIMIONI
Josquin GARAYT
Romain DARLET

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.